

Article 21 du Règlement

Contras qui reçoivent l'appui des Américains. En détruisant un projet financé par le Canada dans le petit village de Macotol au Nicaragua, ils ont commis un crime qui a abouti au massacre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures m'a assuré qu'il soulèverait la question lors de son entretien avec le secrétaire d'État américain George Shultz à Venise ou à Reykjavik.

La réponse du ministre intéresse vivement les organisations non gouvernementales du Canada étant donné que les rebelles appuyés par les États-Unis ont attaqué le 19 juin une collectivité agricole supervisée par l'État à Los Millones, au Nicaragua, tuant 8 personnes et dérobant à la collectivité des vivres et des fournitures médicales.

De fait, il ne s'agissait pas d'un projet financé par le Canada, mais étant donné que les Contras ont l'habitude de s'attaquer à des villageois innocents, la chose se reproduira forcément.

Les Canadiens sont conscients du fait qu'ils travaillent dans un milieu hostile au Nicaragua, mais leur fardeau ne devrait pas être alourdi parce que nos voisins américains soutiennent les rebelles qui s'attaquent à la population civile luttant chaque jour pour assurer ses moyens de subsistance et détruisent leurs biens.

Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures d'annoncer publiquement aux députés et aux Canadiens, à la suite de son entretien avec le secrétaire d'État George Shultz, si les États-Unis se proposent d'agir pour empêcher le massacre de paysans innocents.

En outre, le ministre dira-t-il à la Chambre s'il a averti le gouvernement Reagan que le Canada prendra lui-même des mesures, par l'intermédiaire des Nations Unies si les États-Unis n'améliorent pas la situation?

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LES PLUIES ACIDES—L'ENTRETIEN DES MEMBRES DU COMITÉ AVEC DES MEMBRES DU CONGRÈS AMÉRICAIN

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, le comité spécial sur les pluies acides est rentré hier soir de Washington où il s'est entretenu avec des membres du Congrès et des responsables américains de l'environnement.

On a maintes fois répété aux membres du comité que l'insistance du Canada sur la mise en place de mécanismes de contrôle des pluies acides joue un rôle crucial aux États-Unis.

Le sénateur George Mitchell, du Maine, qui a déposé au Congrès un projet de loi sur la lutte contre les pluies acides, attribué directement au premier ministre (M. Mulroney) le changement d'attitude manifesté par le président Reagan sur cette importante question.

Le sénateur a signalé, à l'instar d'autres membres du Congrès, que les seules fois où le président s'est dit en faveur de réduire les pluies acides, il était en présence du premier ministre.

Voilà pourquoi les partisans américains de la lutte contre les pluies acides tiennent tant à ce que le Canada poursuive ses démarches.

Nos craintes se sont confirmées en présence des porte-parole du Département d'État, de l'Agence de protection de l'environnement et de l'Association nationale du charbon, que l'idée d'imposer des mécanismes de contrôle est loin de les enthousiasmer.

Néanmoins, je garantis aux Canadiens que l'écho des efforts accomplis par le premier ministre résonne dans l'enceinte du Capitole.

La visite du comité spécial, preuve de la solidarité qui existe au sein des partis politiques fédéraux, montre encore une fois que le Canada s'attend à des mesures concrètes de la part des États-Unis, sous forme de mécanismes de contrôle sur les pluies acides.

* * *

[Français]

LA PLANIFICATION DE L'EMPLOI

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INJECTER DES FONDS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES ORGANISMES

M. Gilles Grondin (Saint-Maurice): Monsieur le Président, mon intervention concerne les projets de planification de l'emploi à l'intention des personnes fortement défavorisées sur le plan de l'emploi.

Plusieurs organismes s'interrogent, avec raison, à savoir pourquoi le ministère de l'Emploi et de l'Immigration continue de faire de la publicité au sujet d'un tel programme alors que, en réalité, tout comme nous l'a confirmé le bureau du ministre, aucune somme n'est actuellement disponible pour soutenir de nouvelles initiatives concernant l'intégration au travail des personnes fortement défavorisées.

De quel droit le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) peut-il ainsi tromper les gens et les organismes concernés en leur fournissant toute une documentation sur des programmes auxquels ils ne pourront jamais avoir accès puisque les fonds nécessaires n'existent pas à moins qu'un organisme déjà en place ne se désiste?

Nous sommes témoins d'une situation inacceptable, monsieur le Président, et je demande au ministre de remédier à cette lacune dans les meilleurs délais et d'injecter des montants supplémentaires pour répondre aux besoins des organismes qui se voient refuser leur demande pour un tel motif après leur avoir ouvert l'appétit par de la littérature invitante.

* * *

[Traduction]

LES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

ON S'OPPOSE À LA RÉDUCTION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS EN SASKATCHEWAN

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, il y a deux semaines, j'ai fait une déclaration à la Chambre concernant la suppression par les Chemins de fer nationaux de 102 postes à Saskatoon et à Melville.

Comme suite à ma déclaration, une réunion a été convoquée la semaine dernière à Saskatoon avec le vice-président du CN. Toutefois, nous n'avons malheureusement pas pu en arriver à une décision qui satisfasse toutes les parties intéressées par les discussions.